

PROCÈS-VERBAL d'une réunion du conseil d'administration de la Corporation « LA CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL », tenue par visioconférence le 21 juin 2022, à laquelle sont présents :

Marcel Alexander, Nicholas Borne, Michel Demers, Carole Imbeault, Ray Khalil et Pierre Marchand, étant tous administrateurs de la corporation et formant quorum des membres du conseil d'administration.

Participent également à la réunion :

- **Mme Christiane Hémond, directrice générale, CCSL**
- **Mme Valérie Lachapelle, directrice des affaires administratives, CCSL**
- **Me Eve-Marie Le Fort, avocate**

CA-2022-06-21/001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que l'ordre du jour de la présente réunion soit adopté tel quel.

(Réf : 1.1)

CA-2022-06-21/002

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 19 MAI 2022

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'approuver le procès-verbal de la rencontre du conseil d'administration tenue le 19 mai 2022.

(Réf : 3.1)



Président

CA-2022-06-21/003

ADJUDICATION DU CONTRAT CCSL-202204-03 POUR
L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DU SECTEUR
COMMUNAUTAIRE

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'autoriser l'adjudication du contrat CCSL-202204-03 à Vivaction Inc. pour un montant maximal de 1 631 752,69\$ avant taxes, dont 525 574,25\$ avant taxes pour la première année contractuelle, sujet à deux périodes de renouvellement d'une année chacune. Vivaction Inc. ayant déposé la soumission conforme offrant le prix le plus bas parmi trois soumissions reçues.

D'autoriser la direction générale à signer seule toute documentation nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

(Réf : 3.2)

CA-2022-06-21/004

ADOPTION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE LA CITÉ
REFONDUS [2022-1]

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter les Règlements généraux [2022-1] de la corporation tel que présentés lors de la rencontre du 19 mai 2022, ces règlements étant donc adoptés rétroactivement au 19 mai 2022.

(Réf : 3.3)


CA-2022-06-21/005

LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la réunion soit levée à 10h57.

(Réf : 5.0)



Marcel Alexander, président
COPIE CONFORME
CA 21 juin 2022